

Pro Juventute : carillon de Pâques ou Glas d'agonie?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 5 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — Carillon de Pâques ou Glas d'agonie ? — L'Enseignement du dessin professionnel à l'école secondaire. — Le cours de cartonnage donné à Saint-Gall. — L'Apprentissage de la Vérité. — Avis. — Enseignement professionnel. — Société des institutrices. — Société suisse pour l'enseignement des travaux manuels.

PRO JUVENTUTE

Carillon de Pâques ou Glas d'agonie ?

Notre jeunesse est-elle en réalité plus mauvaise qu'autrefois ? Je l'entends affirmer. Les journaux apportent nombre de faits qui semblent confirmer ce dire. Les moralistes gémissent sur les misères du présent et prévoient un avenir catastrophal. Recherche de la jouissance, faiblesse dans la lutte contre les passions, émancipation de toute autorité, dégoût du travail, gaspillage, légèreté, insouciance, voilà les moindres défauts que l'on reproche à la jeunesse d'aujourd'hui, à la jeunesse moyenne, commune, et non pas aux vauriens, aux apaches. Chagrin sur le présent, Jean qui pleure se retourne vers le passé pour en chanter les vertus.

* * *

— Etes-vous bien qualifié pour parler du passé ? Vous avez cinquante ans, dites-vous ? Ceux qui ont cinquante ans furent jeunes, il y a trente ans. Que savent-ils du passé ? Qu'est-ce qui est le passé pour eux ? Car ils prétendent bien, et justement, être du présent encore. Le passé est constitué pour eux par les hommes qui dépassaient la quarantaine quand ils avaient vingt ans. Ceux-là n'étaient plus jeunes alors. L'ardeur de leurs passions était éteinte ; ils étaient sages, oui. L'ont-ils toujours été ? De leur jeunesse, vous ne savez rien, car vous n'étiez pas nés, au temps de leur âge fou. Pour nous, qui atteignons la quarantaine, en effet, le passé, ce ne sont pas nos camarades et nos contemporains ; c'est la génération qui a précédé la nôtre, qui était relativement vieille déjà quand nous étions jeunes, et que, pour ce fait, nous considérons alors et continuons de considérer comme la vénérable représentante du passé. Nous ne savons donc pas ce qu'était la jeunesse de ce que nous appelons le passé.

Connaissons-nous mieux la jeunesse de notre génération à nous, de cette génération que ceux de vingt ans considèrent à leur tour aujourd'hui comme le passé ? La pouvons-nous légitimement comparer à celle du moment ? Hélas ! ici encore, notre jugement risque d'être faussé, donc inéquitable. Car nous sommes aveuglément indulgent pour notre jeunesse à nous ; nous faisons bénéficier de cette complaisante tendresse tous ceux qui furent jeunes avec nous. Nous nous en remémorons les sentiments et les exploits au travers du prisme de nos souvenirs. Or, à mesure que l'homme s'avance vers le déclin de son âge, il s'éprend d'une déformante affection pour l'époque aimée où se sont éveillés ses sentiments, son intelligence, toute sa personnalité ; il y revient volontiers ; il se caresse, si l'on peut dire, à son passé adolescent et juvénile, si bien que parfois d'assez troubles sensations sont rappelées comme de délicates tendresses, des sottises parfois honteuses comme des aventures dont il est un peu fier, — pour la raison inavouée que la déchéance physique ne l'en rend plus capable.

L'adulte oublie sa jeunesse avec ses malsaines curiosités, ses appétits, ses fautes mêmes, pour n'en garder que ce qu'a d'enivrant, de suave, de spontané, de plein, cet âge unique, où la personnalité croit devoir s'étendre à l'infini, parce qu'elle n'a pas encore expérimenté ses limites, où les énergies dépassent les besoins, où l'aurore jouit par avance de toutes les promesses du jour. Aussi bien ne sommes-nous jamais moins qualifiés pour juger que lorsque nous comparons notre propre jeunesse à celle d'aujourd'hui.

Serions-nous impartiaux, qu'un élément d'importance nous manquerait pour juger. Admettons le passé plus vertueux que le présent. Mais la jeunesse d'antan rencontrait-elle alors autant de tentations qu'aujourd'hui ? et d'aussi fascinatrices ? avec autant de

facilité d'en jouir ? Ah ! certes, les occasions de pécher furent de tout temps faciles et nombreuses, et sous tous les cieux. Mais jamais plus que maintenant : facilité des communications, abondance relative de l'argent, sports, fêtes, loisirs copieux, liberté indéfiniment élargie de l'allure, du costume, des mœurs, des conversations, des lectures, le cinéma, les cigarettes, le vin, la bonne chère, et le dédain du qu'en dira-t-on ? mais de toute cette richesse diabolique du plaisir, la jeunesse populaire d'autrefois en fut à l'abri, tandis que le domestique de campagne de dix-huit ans, la petite bonne de seize printemps peuvent se l'accorder aujourd'hui. Rajeunissez le passé ; ressuscitez les morts, mais dans tout le bouillonnement de leurs âmes juvéniles, jetez-les dans les luxuriantes occasions de notre train de vie moderne. Leur vertu y résistera-t-elle mieux que celle de notre siècle ? Nous ne saurions le dire. On ne peut donc juger — et condamner — que si l'on place les deux générations dans des conditions égales. Or, les circonstances, manifestement, ne sont pas égales.....

* * *

Au risque d'être partial, et j'en accepte l'éventualité, je tiens la jeunesse d'aujourd'hui pour supérieure en un point ou l'autre à celle d'autrefois. Les cloches de Pâques sonnent ; ne bouchez pas vos oreilles, Jean qui pleure, aux mélodies de la résurrection et des alléluias.....

Et d'abord, en ce qui concerne la fréquence des communions. Demandez aux vieux curés la liste des communions annuelles depuis cinquante ans ; la courbe ascendante vous en édifiera. Demandez aux couvents du pays le chiffre de leur fabrication d'hosties entre jadis et aujourd'hui, mettons entre 1880 et 1920. Vous vous étonnerez ! Or la fréquence de la réception eucharistique ne décèle-t-elle pas une vie surnaturelle plus intense, un appétit spirituel plus avide, une plus agissante vitalité chrétienne ? A cette nourriture divine plus fréquemment demandée et reçue correspond une force divine plus abondante, donc un niveau des âmes plus élevé. De plus, la communion fréquente suppose la confession fréquente, donc un souci plus vif de se purifier de ses fautes, de réprimer ses passions. Qui communie plus fréquemment ? Tout le monde sans doute ; mais plus spécialement les enfants, les jeunes filles, et aussi les jeunes gens. Les enfants deviennent vite des adolescents, qui conservent l'habitude de la Table sainte. Quant aux jeunes filles, si elles sont plus fidèles à la communion fréquente, pensez-vous que cela soit sans influence sur la jeunesse masculine et sur la constitution des familles futures ? Les jeunes filles l'emportent en piété eucharistique ; c'était le cas auparavant déjà. Mais les jeunes gens eux aussi ont progressé ; on peut bien dire, je crois, que tous ont doublé le nombre de leurs communions par rapport à leurs devanciers d'il y a quarante ans, et que beaucoup l'ont quadruplé.

Ah ! ce fut un providentiel décret que celui de la communion précoce et fréquente. A la multiplication des occasions tentatrices, Pie X a opposé la multiplication de la force de résistance intérieure. Et ce n'est pas un léger motif d'espérer quand même et de croire en notre temps que de constater que la voix du Pape eucharistique a été entendue par lui.

Depuis quelques années, des retraites de jeunes gens sont données dans nos paroisses, en dehors des missions décennales. Elles ont partout du succès. Bien rares sont les jeunes qui refusent d'y assister, ne fût-ce qu'à quelques instructions, et qui ne participent pas à la communion terminale. Avec quelle avidité nos jeunes gens n'y écoutent-ils pas ceux qui savent trouver le chemin de leur cœur, et quel merveilleux son rend leur âme généreuse quand on a su la faire vibrer ! Ceux-là en témoignent volontiers qui y ont réussi, et tout spécialement le cher et dévoué Directeur des Œuvres de notre diocèse. Ces sortes de retraites réussissent si bien que, non seulement elles se répandent partout, mais elles se prolongent en œuvres paroissiales, dont le but avoué, inscrit dans les statuts, exprimé dans les exercices du groupement et les obligations des membres, est le perfectionnement moral et religieux de la jeunesse. Ce sont des sermons, des lectures, des confessions et des communions, des récollections annuelles, des cercles d'études accompagnés de prières et de méditations. Voilà à quoi commencent à s'astreindre non seulement de pieux congréganistes et de fervents étudiants, mais des employés, des ouvriers, des paysans, cela dans nos villes et dans nos campagnes. Je ne prétends point que les jeunes d'autrefois ne l'eussent pas fait ; je constate que ceux d'aujourd'hui le font, et j'en tire une raison de ne pas gémir sur les malheurs des temps et la dépravation des gens de maintenant. Les prêtres qui ont trente années de ministère vous diront combien ce ministère est aujourd'hui plus pénible et plus chargé qu'autrefois. Pourquoi ? Parce que la jeunesse réclame d'eux incomparablement plus d'efforts et d'activité pastorale. Mais voilà qui est tout à son honneur... Il n'y a pas jusqu'aux clubs de foot-ball, aux compagnies d'éclaireurs, aux fanfares, qui ne veuillent avoir leurs aumôniers et qui n'inscrivent une messe, une communion générale et quasi officielle, voire une retraite annuelle, dans leurs règlements. Il y a lieu de placer en regard des défauts de notre époque de telles manifestations de vie religieuse, pour conclure avec quelque équité...

* * *

Si réelles que puissent paraître nos raisons de croire en l'avenir, nous n'osons trop contredire cependant ceux qui dénoncent les vices de l'heure présente.

Oui, il est vrai que la jeunesse tend à méconnaître la grave loi du travail imposée à tout homme. Le système du moindre effort

rencontre trop de partisans parmi elle ; mais les adultes en sont-ils exempts ? et ne lui donnent-ils pas un bien mauvais exemple ? La société tout entière est contaminée par ce défaut ; on ne peut donc en incriminer exclusivement la jeunesse. Et puis, l'activité trépidante de notre siècle, la tension nerveuse que provoque le labeur continu de l'usine ou la culture intensive des champs, tout cela n'est-il pas une excuse à cette lassitude qu'éprouve notre génération surmenée ? Nos aïeux travaillaient beaucoup moins ; leur travail était entrecoupé de nombreux repos ; ce travail s'exécutait en plein air ou dans le calme de l'atelier familial, donc dans des conditions bien plus favorables qu'aujourd'hui. Nous travaillons plus qu'il y a cent ans, si nous travaillons moins qu'il y a trente ans ; mais, il y a trente ans, n'y avait-il pas abus ? L'encyclique *Rerum novarum* le prétend, et c'est un document d'importance.

Il est vrai qu'une fièvre de jouissance a saisi la jeunesse contemporaine. Les jeunes gens seuls en sont-ils atteints ? Et la jeunesse d'autrefois, pour étaler moins librement ses tares, en était-elle exempte ? L'histoire me permet d'affirmer le contraire. Sans remonter trop loin, admettons que les jeunes hommes ne s'affichaient point si effrontément en compagnie de jeunes filles quelque peu coquettes. Les ignoraient-ils ? Les entrevues, pour être plus clandestines, en étaient-elles plus innocentes ? On se mariait tard, jadis ; il était bien porté qu'un seul garçon par famille convolât en légitimes noces. On se marie maintenant plus tôt ; on se marie davantage. La morale me semble avoir gagné au change. On courait moins les « matches » ; mais on allait « en veillée » ou « en ville ». On se parfumait moins ; mais on ne se lavait pas. Le jeune homme ivre est aujourd'hui déconsidéré, même auprès de ses compagnons de plaisir ; on se vantait autrefois d'avoir bu avec excès et l'on n'avait pas convenablement célébré certaines festivités, si l'on ne s'était pas étalé plusieurs fois dans les rigoles des routes et si l'on n'avait pas produit au grand jour l'inventaire détaillé de sa poche stomacale..., — ou bien si l'on ne s'était pas copieusement battu avec les jeunes gens de tel village ennemi, avec un rival, avec n'importe qui. Or, ces mœurs, si elles n'ont pas complètement disparu, sont considérées maintenant comme surannées. Y a-t-il perte ? Y a-t-il gain ?

Il est vrai que l'autorité, du moins l'autorité... autoritaire, rencontre plus facilement qu'autrefois de la résistance, du renâclement, voire de la révolte. Les théories socialistes ont contaminé bien des esprits, même chez ceux qui ne sont pas socialistes. La mentalité du jour a singulièrement favorisé le goût naturel de la jeunesse pour l'indépendance. Aussi bien, cette impatience de devoir obéir est un trait que trop de personnages considérables ont dénoncé comme un mal d'aujourd'hui, pour que j'ose le mettre en doute. Par ailleurs cependant, partout, et spécialement chez les jeunes, je n'entends parler que d'associations, de groupements, de syndicats, aux multiples

noms, aux énigmatiques initiales. Moins que jamais, l'homme risque le danger d'être seul. A peine sait-il se moucher, qu'il est déjà embriqué. Toutes ces sociétés ont leur comité, leur président, leurs statuts ; toutes fonctionnent, moyennant le jeu réciproque de l'autorité de qui commande et de l'obéissance de qui exécute. Je vois des jeunes gens de fière allure, susceptibles, indépendants, dont on dit à la maison, au collège, qu'ils sont difficiles à conduire, qui acceptent l'exacte discipline de leur club de foot-ball, qui croient forfaire en n'obéissant pas à l'ordre donné par un capitaine du même âge que lui. Ces faits et les affirmations précédentes me paraissent se contredire. Ou bien dois-je penser que la jeunesse souffre moins d'une crise générale de l'obéissance que de la crise de l'obéissance à une certaine autorité ? Laquelle ? Celle que le jeune n'a pas choisie, celle qui lui semble imposée du dehors et qui s'impose à lui sans qu'il ait eu à l'accepter. Mais voilà justement en quoi il est coupable...

Cependant le témoignage de plusieurs professeurs ou directeurs d'œuvres de jeunesse contredit encore cela. La jeunesse leur semble obéir mieux qu'il y a dix ou vingt ans, non seulement sans contester, mais allégrement, à qui, ne se contentant pas d'être simplement *l'autorité*, se préoccupe aussi d'avoir *de* l'autorité. La distinction est d'importance. Il ne suffit pas d'être investi légitimement de l'autorité pour que l'on puisse commander sans difficulté : il est indispensable que celui qui en est revêtu possède certaines qualités qui font respecter l'autorité, qui l'imposent, au lieu de la trahir, et la font accepter sans résistance ni contestation. La jeunesse peut se rebiffer par mauvais esprit ; elle peut se rebiffer aussi à cause de l'insuffisance ou de l'incompétence de celui qui détient l'autorité. Or, ce dernier cas ne se présente-t-il pas aujourd'hui plus souvent qu'autrefois, du fait que notre organisation démocratique exagérée hisse aux fonctions directrices des personnages qui ne possèdent pas toujours les qualités d'un homme d'autorité, du fait qu'on n'ose déplacer des gens peu faits pour les emplois qu'ils occupent, parce qu'on ne veut pas les priver des bénéfices de leur retraite future ? Il y aurait donc lieu de ne pas généraliser trop vite et de se demander, dans les cas particuliers, si les jeunes gens ne se rebellent pas contre une certaine façon maladroite de commander et d'exercer l'autorité plutôt que contre l'autorité elle-même et comme telle.

Alors, notre jeunesse est parfaite...

Loin de là ! Tout en plaidant en sa faveur des circonstances atténuantes, nous n'aurons garde d'affirmer que les plaintes que l'on entend formuler contre elle sont dénuées de fondement. Mais si par ailleurs nous rencontrons en elle des qualités sur lesquelles nous pouvons faire fond, des qualités qui nous semblent plus accentuées, plus agissantes, que chez leurs devanciers, il n'est que justice de les reconnaître. Au reste, rien ne sert de gémir sur le malheur du temps : nous y vivons de force ; prenons-le comme il est. L'attitude

pleurarde n'est pas chrétienne, opposée qu'elle est à la vertu d'espérance et à toute l'économie de la Rédemption.

Entendez donc plutôt les carillons de Pâques chanter dans le matin clair les notes du joyeux : *O filii, o filiae, alleluia, alleluia...*

E. D.

L'Enseignement du dessin professionnel à l'école secondaire

RAPPORT PRÉSENTÉ A LA CONFÉRENCE DES MAITRES SECONDAIRES

présidée par

M. Firmin Barbey, chef de service et inspecteur de nos écoles secondaires

Il est inutile de vous parler du dessin en général, de son importance, de son rôle éducatif dans l'enseignement ; son utilité professionnelle est actuellement partout constatée et reconnue ; les applications du dessin se multiplient et se diversifient chaque jour davantage ; enseignement, art, industrie, commerce, ouvrages scientifiques, tout a recours à lui. L'étude du dessin constitue un facteur important de progrès intellectuel en même temps qu'elle procure un moyen précieux au service de nos intérêts matériels. Mais la question qui nous concerne, c'est l'enseignement du dessin professionnel dans les deux classes industrielles de nos écoles secondaires. Le programme de dessin, tel qu'il a été établi pour nos écoles secondaires, devrait être la suite logique de celui de l'école primaire. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi. Pendant longtemps, le dessin à l'école primaire ne fut considéré que comme une branche d'agrément et son enseignement laissa à désirer. Vous étonnerais-je en vous disant que certains de nos nouveaux élèves ignorent les lignes élémentaires de la géométrie ; d'autres déclarent en toute franchise n'avoir presque jamais fait de dessin à l'école primaire ? Devrait-on donc, comme on le fait pour d'autres branches, examiner les nouveaux élèves sur leurs connaissances acquises en dessin à l'école primaire ? Non, ce ne serait guère possible de le faire. Par contre, il serait à désirer que l'instituteur vouât plus de soin à cette branche importante, ainsi qu'il le fait pour toute autre matière d'enseignement réputée fondamentale.

Nous devons toutefois reconnaître que les autorités scolaires et le corps enseignant fribourgeois font actuellement de louables efforts pour donner à l'enseignement du dessin toute l'importance qui lui revient. Nous ne saurions passer sous silence l'heureuse initiative prise par la Direction de l'Instruction publique, toujours soucieuse de l'intérêt qu'elle porte à notre jeunesse, d'introduire dans le nouveau programme des cours complémentaires l'enseignement du dessin professionnel.